

# PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE JEUNES 11-17 ANS ÉTÉ 2018

S.I.V.U. « ANIMATION À LA VIE  
SOCIALE »



Enfance - Jeunesse



## Présentation du S.I.V.U. « Animation à la Vie Sociale »

Le S.I.V.U. « **Animation à la Vie Sociale** » est composé des collectivités territoriales Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Suliac, Châteauneuf d'Ille et Vilaine et La Ville-Es-Nonais, recouvrant un territoire de 36km<sup>2</sup>.

Sa vocation est de favoriser le développement local en participant à l'activité du territoire, d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de proposer une action éducative en complément de l'école.

Ces 4 communes comprennent au total 6248 habitants (Réf INSEE Janvier 2018)

**En tout, cela regroupe une quarantaine d'adolescents hétérogènes présents lors des activités, séjours et espaces jeunes.**

### L'adolescent

La période de l'adolescence est une phase complexe durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartient. Ils ont besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi, mais également d'indépendance. C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentations au cours des quels ils vont tester leurs limites. C'est aussi grâce à ce vécu qu'ils vont se construire.

### Projet pédagogique des vacances d'été 2018

Le Centre de Loisirs appelé « Accueil de Loisirs » est un espace privilégié pour le développement et l'enrichissement des jeunes par son originalité et parce qu'il est à « côté » du système scolaire.

Mobiliser les jeunes enfants ruraux en les aidant à devenir créateurs et acteurs de leurs propres loisirs.

Les inciter à aménager leurs locaux afin que ceux-ci soient à l'image de leur propre identité.  
Enfin, valoriser l'image du jeune en milieu rural.

#### Les accueils jeunes se situent :

- St-Père
- La ville-es Nonais
- St-Suliac

### Les objectifs

#### **1. Favoriser l'accueil des jeunes**

- Ouvrir un lieu d'accueil adapté aux ados
- Le faire connaître sur le secteur des 4 communes
- L'animer par un animateur qualifié
  - Mise à disposition de 3 espaces jeunes sur les communes pouvant accueillir des ados de 11-17 ans
  - Aménager les locaux de manière à ce que les jeunes s'y sentent bien
  - Diffuser un programme d'activités au sein des 4 communes
  - Mettre en place des animations et projets adaptés
  - Encadrement professionnel de l'animateur

## 2. Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres

- Les responsabiliser dans le fonctionnement de l'espace jeune ou le lieu de l'activité
- Les impliquer dans la mise en place de projets et d'animations
- Les accompagner dans leur orientation scolaire ou professionnelle
  - Mise en place des règles de vie créée avec les jeunes
  - Les ados pourront décider et organiser certaines activités ou projets
  - Aide à la recherche de stage, d'emploi, etc.

## 3. Impliquer les jeunes dans la vie locale

- Découvrir le milieu dans lequel ils évoluent
- Mettre en place des actions locales
- Les sensibiliser sur le respect du patrimoine local
  - Les activités, séjours mis en place favoriseront la connaissance de leur territoire
  - Des activités, séjours favorisant l'échange avec les associations et organisations locales seront mis en place
  - Des actions de prévention et de mise en valeur du patrimoine seront élaborées

## 4. Accompagner les jeunes au cours de leur adolescence

- Prévenir les comportements à risque
- Permettre la valorisation de soi
- S'ouvrir sur l'extérieur
- Maintenir des liens entre les jeunes et leurs familles
  - Des activités où chacun pourra s'exprimer, s'épanouir et se mettre en valeur seront proposées tout en respectant les capacités, âges et sexes de chacun
  - Des séjours permettront l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous
  - Des activités payantes seront automatiquement combinées à des activités gratuites
  - Afin de permettre aux familles de comprendre et partager le ressenti des jeunes, des actions avec les parents seront amenées

## 5. Les relations humaines

- Relations Jeunes/jeunes
  - Tous les ados ont les mêmes droits et devoirs les uns envers les autres
  - Chaque jeune a le même pouvoir décisionnel
- Relations Jeunes/animateurs
  - L'animateur est un adulte certifié professionnel de l'animation et a pour but d'accompagner l'ados hors du cadre familial et scolaire
  - Il veillera à ce que chaque individu soit respecté et respectueux des autres

### Tarifs/adhésion

25€ pour un an d'adhésion et d'un jeune habitant sur une des 4 communes

40€ pour un an d'adhésion et d'un jeune habitant **hors des 4 communes**